

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 : Définir une stratégie d'architecture intérieure ou de scénographie cohérente avec la stratégie et/ou les besoins d'un commanditaire			
<p>A1.1</p> <p>Analyse d'une demande initiale de projet d'architecture intérieure et scénographie et réalisation d'un diagnostic de faisabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins, des enjeux, des contraintes et du contexte - Analyse de la stratégie du commanditaire - Etude des caractéristiques, potentialités et cadre juridique du site - Analyse de la politique inclusive des publics du site - Veille sectorielle, technologique, esthétique, culturelle, socioéconomique, environnementale, artistique 	<p>C1.1</p> <p>Analyser la culture du commanditaire, en prenant en compte les besoins, les enjeux, la stratégie design (existante) d'un projet de conception d'espace, ainsi que ses contraintes et son contexte, afin de définir la capacité d'innovation et les opportunités de changement</p>	<p>ME1.1</p> <p>Projet professionnel</p> <p>Le candidat réalise un projet professionnel pour lequel il :</p> <p><u>1/</u></p> <p>(C1.1 à C1.2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédige, à partir de l'analyse culturelle et stratégique établie, un dossier de positionnement d'un projet d'architecture intérieure ou scénographie comprenant : <ul style="list-style-type: none"> * La présentation du projet visé par le commanditaire, * L'analyse des besoins en fonction de l'étude et du profil du commanditaire, * L'analyse du terrain, * La problématique d'usage. <p>Puis, il livre une étude écrite illustrée d'éléments photographiques et/ou vidéo, de la confrontation du projet défini avec le terrain sur lequel il s'applique.</p>	<p>CE1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le besoin, la culture, le contexte et les enjeux, du commanditaire sont identifiés, analysés et explicités de façon exhaustive, et fidèle à la réalité de la demande. - Les contraintes sont identifiées, analysées et explicitées. - La problématique d'usage est formulée de façon claire et précise.
	<p>C1.2</p> <p>Evaluer les potentialités d'un site, en réalisant une étude de terrain, en allant à la rencontre du lieu concerné, de l'espace, du public, du scénario d'usage, et en réalisant des recherches associées, notamment en termes d'opportunités de développement durable, afin de déterminer la faisabilité du projet par rapport au lieu</p>		<p>CE1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'étude terrain est détaillée : elle est suffisamment illustrée et complétée de recherches sur le lieu, ses caractéristiques et son historique. - Des opportunités de développement durable liées au site (spécificités liées à sa situation par exemple), sont explorées. - Le candidat démontre également une capacité à prendre une distance critique, à s'interroger et à innover en termes d'approches liées à la faisabilité. - Des conclusions issues de la confrontation entre les potentialités du lieu et la problématique

		<p>(C1.3) - Rédige une analyse du cadre réglementaire et RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) du projet d'architecture intérieure ou scénographie défini.</p>	<p>d'usage sont établies de façon à prioriser certaines pistes de réalisation. - La compatibilité entre le site et le projet, ainsi que la faisabilité du projet par rapport au lieu sont démontrées.</p>
	<p>C1.3 Analyser le cadre réglementaire et législatif, en confrontant le projet aux cadres existants et en étudiant les contraintes liées à la population cible, afin de garantir la conformité du projet et son caractère responsable</p>	<p>(C1.4) - Constitue un dossier de références identifiées, analysées et menant à des conclusions ouvrant sur des concepts créatifs, en lien avec le projet défini.</p> <p>(C1.6) - Etablit un document de synthèse des analyses et études préalables sur le sujet du projet défini en ME1.1, proposant une note d'intention.</p>	<p>CE1.3 - Le projet est en adéquation avec le cadre réglementaire et législatif (par exemple Etablissement Recevant du Public, contraintes sanitaires et de sécurité, adaptations aux spécificités de certains publics). - Ce cadre est pris en compte de façon précise et rigoureuse, il anticipe le cas échéant l'évolution connue des normes. - Les possibilités d'aménagement inclusif (notamment des personnes en situation de handicap) sont analysées et prises en considération. La faisabilité du projet par rapport au cadre réglementaire et législatif et à l'inclusion est démontrée, et des hypothèses sont explorées.</p>
	<p>C1.4 S'inspirer de tendances de fond et d'influences actuelles, en réalisant une veille sectorielle, technologique, esthétique, culturelle, socioéconomique, environnementale et propre aux codes de l'art contemporain, afin d'établir un cadre de référence du projet en matière d'architecture, d'éco-conception, de design, d'art contemporain et de poser les bases de sa réflexion créative</p>	<p><u>2/</u> (C1.5) - Réalise des recherches formelles (expérimentations plastiques, croquis, esquisses, dessin d'intention, maquettes d'études) rassemblées dans un livret.</p> <p><u>3/</u> (C1.7) - Réalise un livret qui regroupe les expérimentations formelles menant à la</p>	<p>CE1.4 - Les tendances actuelles choisies par le candidat en matière d'architecture, de design et d'art contemporain issues de sa veille technologique, esthétique, culturelle, socioéconomique, liée à l'éco-conception notamment, démontrent un ancrage culturel riche : les références sont nombreuses et diversifiées. - Concernant l'écoconception/ l'architecture intérieure bioclimatique en particulier, les tendances actuelles sont prises en considération et intégrées au processus de conception par</p>

		<p>définition des concepts retenus (matières, formes, volumes, ...) pour le projet visé par le commanditaire.</p>	<p>exemple : ventilation naturelle, conception solaire passive, processus responsables de fabrication des matériaux, matériaux durables, collecte des eaux de pluie, recyclage des matériaux des architectures éphémères, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat fait preuve d'esprit critique, de capacité à faire évoluer le projet. - Au moins cinq univers singuliers ouvrant sur des concepts créatifs sont proposés. - Les pistes de concepts créatifs sont adaptées au territoire d'application du projet (luxe, architecture commerciale, scénographie culturelle, habitat, espaces collaboratifs).
<p>A1.2 Proposition d'un concept d'architecture intérieure et scénographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de concepts - Formalisation d'un stratégie design - Valorisation du concept retenu 	<p>C1.5 Elaborer plusieurs concepts, ainsi que leur représentation, sous différentes formes d'esquisses et de croquis, en produisant des expérimentations plastiques, des dessins d'attention et des maquettes d'étude, pour exprimer l'angle de travail d'un projet architecture intérieure ou scénographie, en réponse à une problématique d'usage</p>		<p>CE1.5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les expérimentations plastiques, esquisses, et croquis réalisés sont précis et répondent aux attentes du commanditaire en termes d'usage. - Les dessins d'intention (croquis) permettent de se projeter dans la proposition. - Les perspectives permettent une représentation lisible des volumes. - Les maquettes d'études permettent de visualiser les différentes recherches formelles.
	<p>C1.6 Confronter les stratégies de design envisagées aux besoins ou stratégies d'ensemble du commanditaire, ainsi qu'aux éléments issus de l'ensemble de ses recherches préalables, en se référant à la stratégie du maître d'ouvrage et en l'adaptant au territoire du projet, pour s'assurer que la réflexion créative reste cohérente avec le cahier des charges du maître d'ouvrage</p>		<p>CE1.6</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les stratégies de design du projet sont adaptées au territoire d'application du projet (luxe, architecture commerciale, scénographie culturelle, habitat, espaces collaboratifs). - Les analyses et études sont synthétisées, analysées et exploitées de façon à conserver ce qui est en cohérence avec le projet du maître d'ouvrage.

			- Le candidat démontre une capacité à construire une démarche de réflexion rigoureuse et ordonnée.
	<p>C1.7 Sélectionner les concepts alternatifs à présenter à un maître d'ouvrage, parmi l'ensemble des concepts d'architecture intérieure et scénographie envisagés, en organisant les expérimentations produites par thématiques hiérarchisées, pour lui permettre de prioriser et de préciser ses préférences, puis de se projeter dans l'avant-projet</p>		<p>CE1.7 - Les expérimentations formelles sont organisées par grandes thématiques. - Les thématiques sont hiérarchisées et les choix de hiérarchisation sont argumentés.</p>
Bloc 2 : Concevoir un projet d'architecture intérieure et de scénographie			
<p>A2.1 Réalisation d'un avant-projet d'architecture intérieure et scénographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution de l'équipe de créatifs - Intégration d'une politique RSE - Agilité de la conduite de projet - Réalisation de l'avant-projet sommaire - Réalisation de l'avant-projet définitif 	<p>C2.1 Analyser le contexte et la culture d'un projet d'architecture intérieure ou de scénographie, et de son commanditaire, en analysant le territoire d'application des caractéristiques du projet, pour s'y adapter en finesse et en profondeur</p>	<p>ME2.1 Projet professionnel Le candidat constitue un dossier d'avant-projet comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse du territoire d'application du projet, explicitant ses spécificités et la place du commanditaire dans ce territoire, - Une description de l'équipe créative (compétences et collaborations utiles au projet), et des choix de celle-ci, - L'identification des réponses à apporter aux dimensions RSE (conception et réglementations), - L'avant-projet sommaire, comprenant une gamme de solutions techniques 	<p>CE2.1 - Les caractéristiques du projet d'architecture intérieure en termes de territoire d'application (par exemple conception d'espace de luxe, architecture commerciale, scénographie culturelle, éphémère, événementielle, paysagère, espace privé) sont identifiées, analysées et explicitées.</p>
	<p>C2.2 Intégrer la dimension sociétale dans sa démarche créative, en proposant des solutions limitant l'impact écologique et favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap ou de perte</p>		<p>CE2.2 - Des solutions concernant plusieurs problématiques liés à la RSE (et au moins, l'impact écologique et l'inclusion des personnes en situation de handicap ou de perte</p>

	<p>d'autonomie, afin d'apporter une réponse durable à un projet d'architecture intérieure ou de scénographie</p>	<p>et écoresponsables, un calendrier et un budget prévisionnels,</p> <p>- L'avant-projet définitif comprenant le détail des plans, coupes, dimensions, volumes, les installations et les équipements, les plans généraux, le choix des matériaux, des couleurs, la gestion de la lumière, voire de l'acoustique.</p>	<p>d'autonomie) sont proposées (par exemple concernant le choix des matériaux, les besoins en énergie, en eau, la prise en compte de la luminosité).</p> <p>- Plusieurs types de handicaps ou de pertes d'autonomie sont pris en compte, au-delà du sujet de la mobilité.</p>
	<p>C2.3 Adopter une posture agile dans la durée, en interrogeant régulièrement les étapes d'avancement du projet, afin de se laisser la possibilité d'envisager de nouvelles approches</p>		<p>CE2.3</p> <p>- La structure du préprojet illustre la façon dont le candidat s'est questionné et a utilisé son questionnement pour être un levier d'évolution de projet.</p> <p>- Le cheminement de conception et de réponses apportées au questionnement est explicité au sein des livrables du préprojet.</p>
	<p>C2.4 Réaliser un avant-projet sommaire en précisant la composition générale de conception d'espace, une gamme de solutions techniques et écoresponsables, un calendrier et un budget prévisionnels, afin d'amener un maître d'ouvrage à se projeter plus précisément et à solliciter des ajustements le cas échéant</p>		<p>CE2.4</p> <p>- La composition générale de conception d'espace est adaptée : le positionnement et les partis pris anticipent les attentes et exigences liées à l'univers du commanditaire (luxe et exception, événementiel, ou autre univers), et répondent aux critères de ce secteur.</p> <p>- Les solutions techniques sont maîtrisées et faisables.</p> <p>- La gamme de solutions techniques et écoresponsables correspond aux normes et règles de l'art relatives aux aménagements intérieurs, selon les fonctions d'usage.</p> <p>- L'avant-projet sommaire intègre de la créativité, de la recherche d'innovations en termes de solutions techniques.</p> <p>- Le calendrier est réaliste et réalisable et laisse la place à de possibles aléas.</p>

	<p>C2.5 Réaliser un avant-projet définitif en cohérence avec la problématique initiale du commanditaire, en présentant notamment le détail des plans, coupes, dimensions, le choix des matériaux, les installations et les équipements, afin de permettre au maître d'ouvrage de valider l'ensemble de ces caractéristiques</p>		<p>- Le budget prévisionnel est dimensionné selon les postes clés, à partir de l'établissement de devis et/ou de recherches de prix, avec différentes options.</p> <p>CE2.5 - L'avant-projet définitif est cohérent : il répond à la problématique de départ et les éléments sont liés entre eux, ils participent de la même logique. - Les solutions formelles sont pertinentes : elles répondent au contexte du maître d'ouvrage et apportent des réponses créatives contemporaines. - Le dossier a des qualités graphiques et plastiques remarquables.</p>
<p>A2.2 Elaboration d'un projet de conception générale (PCG) d'architecture intérieure et scénographie, en accord avec un commanditaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un PCG - Evaluation des conditions financières et des délais 	<p>C2.6 Rédiger un projet de conception générale d'architecture intérieure et scénographie, en récapitulant toutes les caractéristiques fonctionnelles, techniques et environnementales définitives du projet, et en produisant des représentations variées, afin de permettre sa compréhension par l'ensemble des parties prenantes</p>	<p>ME2.2 Rapport de missions Le candidat constitue un PCG (projet de conception générale) d'un projet (réalisé los de la période entreprise) singulier d'architecture intérieure ou de scénographie comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les plans et les perspectives du projet définitif, - Les maquettes du projet définitif, - L'estimation du budget global, - Un macro-planning. 	<p>CE2.6 - Les plans en 2D sont nommés, cotés et l'échelle est précisée. - Les perspectives du projet sont fiables et utilisables, en tant que dessins de principe à destination des futurs prestataires du projet. - Les maquettes clés du projet sont réellement représentatives, elles sont présentées à la fois en volume physique et en 3D. - Les normes et contraintes techniques issues de la réglementation sont appliquées, avec rigueur.</p>
	<p>C2.7 Evaluer les conditions financières et les délais d'un projet d'architecture intérieure et scénographie, en réalisant une estimation du budget globale et un macro planning permettant de phaser le projet, afin de compléter le projet de</p>	<p>Le candidat présente les livrables concernés et rédige une note d'analyse réflexive (décrivant son rôle et ses apports personnels).</p>	<p>CE2.7 - L'estimation du budget global est affinée et mise en forme pour correspondre aux attentes d'un PCG. - Le macro-planning permet de phaser le projet en fonction des contraintes du commanditaire et</p>

	conception générale et d'obtenir un accord formel pour le démarrage de la phase d'exécution		de l'estimation des temps d'intervention des artisans, prestataires et des temps de livraison des matériaux, notamment.
Bloc 3 : Développer techniquement des projets en lien avec un concept singulier d'architecture intérieure ou de scénographie			
A3.1 Consultation des entreprises dans le cadre d'un projet d'architecture intérieure et scénographie : - Réalisation du DCE - Gestion de la démarche de consultation	C3.1 Réaliser le dossier de consultation des entreprises (DCE) d'un projet d'architecture intérieure et scénographie, récapitulatif des prescriptions techniques, en y respectant les caractéristiques par lots et par niveau de réalisation, afin de préparer la consultation des entreprises, artisans et fournisseurs	ME3.1 Rapport de missions 1) <i>Concernant la constitution d'un DCE (dossier de consultation des entreprises) et la mise en œuvre de la consultation</i> , le candidat présente les livrables réalisés lors de la période entreprise, et rédige une note d'analyse réflexive décrivant son rôle et ses apports personnels. 2) <i>A partir d'un dossier réel d'offres d'artisans expérimentés dont le candidat aurait fait l'expérience durant la période entreprise</i> , celui-ci rédige une note d'analyse réflexive sur : - La sélection des entreprises, - L'aide à la décision apportée au maître d'ouvrage, - L'apport de son expertise technique et juridique en vue de la contractualisation avec les prestataires et fournisseurs.	CE3.1 - Les apports du candidat démontrent sa maîtrise du DCE : celui-ci respecte la répartition par lots et présente un caractère opérationnel : * Les lots techniques correspondent aux différents corps de métiers, * Il répond aux besoins opérationnels des entreprises consultées, notamment par l'utilisation du vocabulaire approprié et par l'identification des éléments techniques utiles, * Les réglementations et normes techniques en vigueur sont appliquées.
	C3.2 Réaliser une démarche de consultation d'entreprises, d'artisans et de fournisseurs, en leur transmettant de façon rigoureuse et exhaustive les informations indispensables à la formulation de réponses, afin de proposer au maître d'ouvrage différentes possibilités de réalisation		CE3.2 - La démarche de consultation est efficace et opérationnelle : * Le candidat s'est appuyé sur le réseau d'entreprises, d'artisans et de fournisseurs de son entreprise d'accueil, à laquelle il a proposé d'autres professionnels selon son réseau ou ses recherches. * Cette sélection a permis de comparer au moins deux offres pour chaque corps de métier. * La sélection prévoit des critères de choix quanti/quali et leur pondération
A3.2 Sélection des ressources humaines (internes : équipe de créatifs ;	C3.3 Constituer une équipe multidisciplinaire, chargée du processus de conception et de		CE3.3 - Le candidat explicite ses choix et les raisons de ceux-ci.

<p>externes : prestataires, fournisseurs) pour la réalisation d'un projet d'architecture intérieure et scénographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution de l'équipe projet interne et externe d'un projet d'architecture intérieure ou de scénographie - Aide au choix de ressources externes - Contractualisation 	<p>développement techniques d'un projet d'architecture intérieure et scénographie, à partir des ressources identifiées, en intégrant une équipe de créatifs et des collaborateurs en lien avec la culture et les spécificités du projet et du maître d'ouvrage et en fédérant les différentes compétences, pour assurer une mise en œuvre conforme au projet de départ</p>	<p>Cette note fait état d'un regard critique sur la façon dont il sollicite l'ensemble des parties prenantes (experts, homologues, autres professionnels, ...), en décrivant sa démarche et les enseignements retirés lors de ces activités.</p>	<p>- Les profils identifiés pour constituer une équipe projet disposent des compétences en lien avec les spécificités du territoire du projet et sont complémentaires entre eux, sans omission de compétences clés et sans redondance :</p> <p>* <i>Pour l'univers du luxe et de l'exception par exemple</i>, les ressources maîtrisent les attentes et exigences de ce territoire (expérience sensible de l'utilisateur, maîtrise des détails, originalité, influence de l'art contemporain, sollicitation de l'artisanat d'art, ...), afin d'anticiper les attentes et exigences ce secteur.</p> <p>* <i>Pour la scénographie événementielle et/ou commerciale</i>, les ressources maîtrisent par exemple les exigences liées à des besoins ponctuels, éphémères ou de moindre pérennité, d'accueil du public, avec une grande diversité de lieux, des besoins de polyvalence, de partage d'expérience, les attentes d'utilisateurs étrangers ou encore le design sonore et lumière.</p> <p>- Les sujets pour lesquels le candidat doit prévoir de solliciter des experts sont mis en évidence.</p>
	<p>C3.4 Aider le maître d'ouvrage d'un projet d'architecture intérieure et scénographie à la décision concernant le choix des prestataires et fournisseurs correspondant le mieux à son projet, en appliquant des critères de sélection complets et concrets, afin de lui permettre de réaliser le compromis qualité/prix lui correspondant</p>		<p>CE3.4</p> <p>- L'analyse réflexive démontre l'apport d'aide à la décision du maître d'ouvrage, concernant la sélection des prestataires et fournisseurs.</p> <p>- Les critères de sélection sont complets : savoir-faire des entreprises, adéquation avec les spécificités du territoire du projet et la nature des travaux à réaliser, qualité, budget, délais, respect des exigences réglementaires, réponses aux exigences environnementales et RSE.</p>

	<p>C3.5 Apporter une expertise technique et juridique à un client, en l'accompagnant dans l'identification des principaux risques contractuels, afin de lui permettre de contractualiser avec les prestataires et fournisseurs qu'il a sélectionnés</p>		<p>CE3.5 - L'analyse réflexive démontre l'apport en termes d'expertise technique et juridique, concernant l'analyse des contrats avec les prestataires. - Le candidat apporte une analyse critique des clauses les plus importantes (en termes de spécificités techniques et de risques juridiques) des contrats concernés, et explicite les recherches qu'il a menées pour ce faire. - La couverture par la garantie décennale de la structure d'architecture intérieure et des artisans concernés est vérifiée et présentée au commanditaire.</p>
<p>Bloc 4 : Piloter et promouvoir un processus de réalisation d'un projet d'architecture intérieure ou de scénographie</p>			
<p>A4.1 Supervision d'un chantier de réalisation d'architecture intérieure ou scénographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination d'équipe interne/externe - Suivi de l'état d'avancement du projet - Communication interne/externe 	<p>C4.1 Coordonner le travail d'équipes internes et externes de réalisation d'un projet d'aménagement d'espace, en tenant compte de l'attente du maître d'ouvrage et des spécificités du projet, afin d'optimiser l'exécution des travaux</p>	<p>ME4.1 Rapport de missions A partir d'un chantier réel suivi lors de la période entreprise, le candidat rédige une note d'analyse réflexive (décrivant son rôle et ses apports personnels) portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La coordination d'équipes, - Le suivi de l'état d'avancement du chantier, - La communication inhérente au suivi d'un projet tel qu'un chantier d'architecture intérieure ou scénographie, - La réception de chantier, comprenant la levée de réserves. 	<p>CE4.1 - L'analyse réflexive démontre l'apport du candidat en termes de coordination d'équipes, se basant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Un planning préétabli et réévalué selon les aléas. * Un ordonnancement des interventions des prestataires optimisé en termes de délais. * Une prise en compte des livraisons de la part des fournisseurs.
	<p>C4.2 Suivre l'état d'avancement, les réalisations des entreprises et fournisseurs, les coûts, en se référant aux outils de gestion de projet, en œuvrant notamment à la résolution des aléas de chantier, afin de s'assurer de l'atteinte des</p>		<p>CE4.2 - Le candidat cite l'ensemble des outils mis en place pour assurer la gestion de projet. L'analyse réflexive démontre l'apport du candidat en termes de suivi de chantier, se basant sur :</p>

	<p>objectifs opérationnels, de la cohérence du projet et du respect de la stratégie design</p>		<ul style="list-style-type: none"> * Des réunions de suivi de chantier organisées, animées par le candidat et tenues dans la durée. * Des comptes-rendus sont rédigés. * La vérification systématique de tenue des objectifs (opérationnels, de budget, de délais, de conformité). * La prise en compte des réajustements nécessaires.
	<p>C4.3 Communiquer en interne comme en externe, y compris dans une langue étrangère, au sujet de chacune des différentes phases de projet, en rendant impactant son discours au gré d'un vocabulaire adapté aux parties prenantes, afin de rendre compte, mais aussi de faciliter l'adhésion au projet, voire la conduite du changement liée au projet</p>		<p>CE4.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - La communication est adaptée aux profils des parties prenantes. - Le vocabulaire métier est utilisé. - Les supports de communication écrite ou visuelle sont conçus et utilisés lors de réunions avec le commanditaire et les parties prenantes. - Le discours est impactant : le message est clair, les intentions sont définies, et l'impact est mesuré.
<p>A4.2 Supervision de la réception d'un chantier d'architecture intérieure ou scénographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Opération de réception de chantier - Pilotage des levées de réserve 	<p>C4.4 Organiser des opérations de réception d'un chantier d'architecture intérieure et scénographie, en contrôlant progressivement les travaux achevés, et en rédigeant d'éventuelles réserves, afin d'aider le client à la décision</p>		<p>CE4.4</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse réflexive démontre l'apport du candidat en termes de réception de chantier, se basant sur : <ul style="list-style-type: none"> * Le contrôle de l'état d'achèvement des travaux. * L'identification des non-conformités ou défauts de qualité. * L'établissement d'un compte-rendu de relevé des réserves, au regard des éléments précités.

	<p>C4.5 Assurer la conformité des travaux réalisés en pilotant les actions nécessaires à la levée d'éventuelles réserves, et en en contrôlant les résultats puis en établissant les PV afférents, afin de permettre la livraison finale du chantier auprès du maître d'ouvrage</p>		<p>CE4.5 - L'analyse réflexive démontre l'apport du candidat en termes de levée des réserves, se basant sur : * La vérification de l'achèvement effectif des travaux, permettant la levée des réserves, * Le contrôle de délivrance des éléments administratifs du projet, (dossier des ouvrages exécutés notamment), * La rédaction d'un PV de livraison finale.</p>
<p>A4.3 Promotion du projet d'architecture intérieure ou de scénographie livré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Supports de promotion - Valorisation de la qualité du projet - Capitalisation des succès du projet 	<p>C4.6 Réaliser les supports de promotion du projet livré à l'usage du commanditaire, en utilisant le mode de communication adapté à la cible, en capitalisant sur les succès du projet, pour promouvoir la valeur ajoutée créative du projet en interne et en externe</p>	<p>ME4.2 Projet professionnel Le candidat produit à l'attention d'un jury de professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une note d'intention, d'accompagnement du projet singulier d'architecture intérieure ou de scénographie, dans sa version finale, - Une présentation en diaporama du projet, - Une courte vidéo, de 180 secondes, qui synthétise le projet. <p>L'ensemble des livrables est présenté dans un espace scénographié par le candidat.</p>	<p>CE4.6 - Les supports de promotion sont multiples. - L'essentiel du projet est synthétisé, dans un enchaînement logique et convaincant : les idées sont transmises avec efficacité, l'argumentation est fluide et porte sur les succès du projet. - Les techniques de communication sont adaptées aux interlocuteurs et à l'objectif à atteindre (codes professionnels respectés : message, vocabulaire, formats, style, ...).</p>
	<p>C4.7 Présenter au commanditaire une synthèse du projet réalisé, selon le mode de communication qui lui est favorable, en présentant des éléments qualitatifs et quantitatifs notamment concernant la capacité à gérer et aboutir le projet, en veillant à l'impact des messages transmis, le tout dans un cadre scénographié mettant en valeur les</p>		<p>CE4.7 - La scénographie est « au service » du projet : elle met en valeur les éléments clés du projet. - La présentation permet la compréhension du projet dans ses différentes composantes : démarche, moyens mis en œuvre/ représentations (maquettes projection, photos), valeurs du projet.</p>

	<p>éléments clés du projet, pour valoriser auprès de lui la qualité du projet livré</p>		<p>- Le candidat démontre sa capacité d'écoute et d'échange avec les parties concernées lors de la promotion du projet.</p>
	<p>C4.8 Constituer son propre <i>book</i> en capitalisant les succès du projet réalisé, le tout en veillant au respect des clauses contractuelles de confidentialité, afin de communiquer son expertise créative auprès d'autres potentiels commanditaires</p>		<p>CE4.8 - L'accord du commanditaire est obtenu (clauses contractuelles de confidentialité) pour l'utilisation du projet créatif à promouvoir au sein du <i>book</i>. - Le <i>book</i> présente l'expertise créative et technique de l'architecte d'intérieur designer scénographe.</p>

La certification totale est réputée acquise par tout candidat ayant :

- 1) validé l'ensemble des blocs de compétences composant la certification professionnelle ;
- 2) réalisé les périodes « entreprise » dans le domaine professionnel visé, dans l'année précédant sa présentation aux épreuves certificatives, en France et à l'étranger dans un pays non-francophones (mais de langue anglaise ou espagnole) -sauf dérogation officielle- (*minimum de 32 semaines en entreprise : l'activité des/de l'entreprise(s) ainsi que le contenu des missions confiées sont validés par l'Ecole, afin que les compétences appliquées soient au niveau des exigences en termes d'activités mises en œuvre du présent référentiel*), et remis à l'écrit puis soutenu à l'oral devant un jury de professionnels le rapport de missions afférent (*le candidat rend compte des activités professionnelles réalisées en entreprise où il explicite sa pratique professionnelle, intègre les livrables démontrant la mise en œuvre en entreprise des compétences du présent référentiel, présente son analyse réflexive et critique des périodes réalisées ainsi que ses préconisations de solutions correctives aux problématiques métiers rencontrées*) ;
- 3) obtenu un score minimum correspondant au niveau B2 en anglais pour la compréhension et l'expression (réception, production, interaction) orale et écrite, selon l'échelle du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) acquis pendant une période de 12 semaines d'expérience professionnelle dans le domaine professionnel visé, dans l'année précédant sa présentation aux épreuves certificatives, dans un pays non-francophone (mais de langue anglaise) ;
- 4) présenté et soutenu oralement devant un jury professionnel, le PFE -projet professionnel- : projet d'ampleur ancré dans un champ de l'architecture intérieure, du design et/ou de la scénographie, répondant à une problématique de conception et de gestion (*lors de la soutenance, le candidat est évalué à la fois sur l'ensemble de ses productions et activités, et sur sa capacité à synthétiser une réflexion, présenter une démarche créative, situer le projet, mener un travail de manière autonome et au long cours : le sujet, en cohérence avec les compétences visées à la certification, aura été préalablement choisi et validé avec l'équipe pédagogique. Il peut être mené en partenariat avec une entreprise ou institution*).